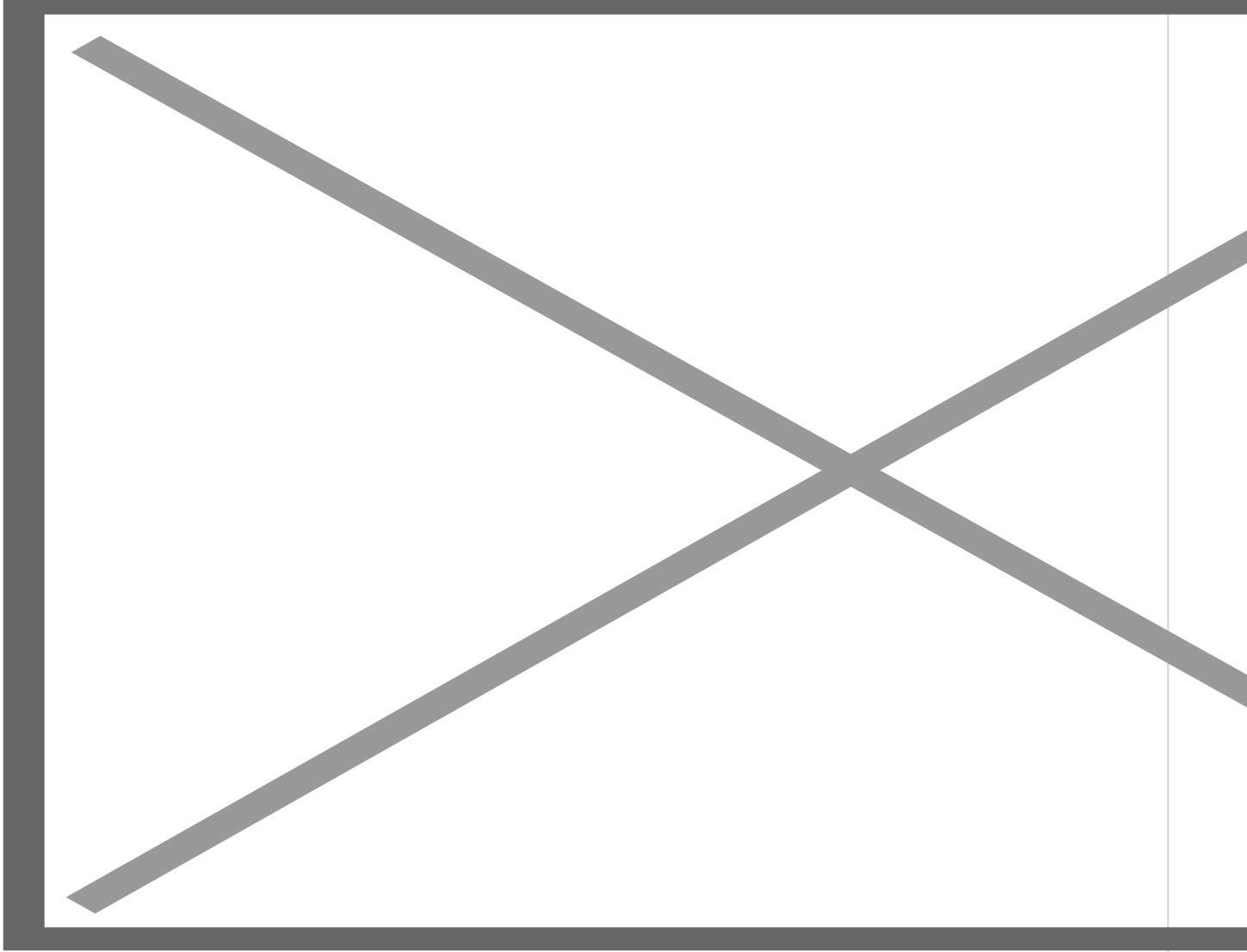


États-Unis : Plusieurs médias dénoncent les facilités accordées à l'ICE pour l'expulsion des migrants

Image not found or type unknown



La Havane, 14 juillet, (RHC)- Plusieurs médias des États-Unis ont rapporté cette fin de semaine que l'agence nord-américaine de l'immigration et des douanes, (ICE) peut désormais expulser des migrants vers des pays autres que leur pays d'origine avec un préavis pouvant être réduit à six heures, et ce, même sans garanties de sécurité de la part des pays de destination.

Le directeur par intérim de l'ICE, Todd Lyons, a déclaré à la presse qu'une récente décision de la Cour suprême avait ouvert la voie à la reprise immédiate des expulsions, y compris vers des pays n'ayant pas fourni de "garanties diplomatiques" contre la torture ou les persécutions, selon le "Washington Post", cité par l'agence de presse turque Anadolu.

D'après une note interne, les personnes concernées recevront un préavis de 24 heures dans les cas standard, mais ce délai pourra être réduit à six heures dans des "circonstances urgentes".

Des avocats spécialisés en immigration alertent sur les dangers de cette nouvelle mesure, affirmant qu'elle pourrait exposer à de graves risques des milliers de personnes, y compris celles qui avaient été reconnues en danger si elles retournaient dans leur pays d'origine.

"Cela met des milliers de vies en danger de persécution et de torture", a averti Trina Realmuto, directrice de la National Immigration Litigation Alliance, qui conteste la décision devant les tribunaux.

Selon les nouvelles directives, les expulsions accélérées pourront être autorisées si des assurances suffisantes ont été jugées acceptables par le département d'État nord-américain.

En l'absence de telles assurances, les migrants pourront néanmoins être expulsés à moins qu'ils n'expriment leur crainte dans le court délai de notification.

Dans ce cas, ils auront droit à une évaluation dans les 24 heures pour déterminer leur éligibilité à une protection en vertu de la législation nord-américaine et de la Convention contre la torture, ratifiée par les États-Unis en 1994.

Source : Anadolu

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/387272-etats-unis-plusieurs-medias-denoncent-les-facilites-accordees-a-lice-pour-lexpulsion-des-migrants>



Radio Habana Cuba